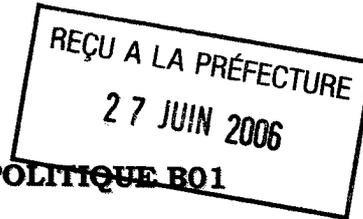


Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Général

N° CG 2006/III-8e/07
Séance du 23 JUIN 2006



DM1 2006 - COLLEGES - POLITIQUE R01

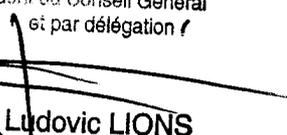
Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis des Commissions de l'Administration Générale et des Finances et du Budget ;
- VU le rapport du Président du Conseil Général

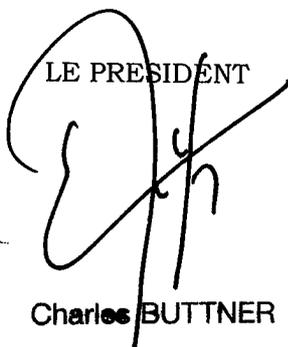
APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ décide de l'opportunité des nouvelles opérations mentionnées dans ce rapport ;
- ❖ vote 7 660 000 € d'Autorisations de Programme nouvelles et complémentaires et 2 500 000 € de Crédits de Paiement complémentaires, au sein des programmes détaillés dans le rapport, et conformément au tableau financier joint en annexe au dit rapport ;
- ❖ autorise, tant pour les crédits votés lors du BP 2006 que ceux proposés en DM1, le Président du Conseil Général à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la (des) consultation(s) y afférent ;
- ❖ donne délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet 27 JUIN 2006
Publication 30 JUIN 2006
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation /

Ludovic LIONS



LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER